



# Comm'une Infos

Bulletin d'information municipale

n°12

Mai à Août 2023



## Sommaire

<b>Conseil Municipal</b>	
Comptes rendus	p. 2
<b>Actus du moment</b>	
Création d'une commission	
Atlas de la Biodiversité	p. 2
Apicité : vers la deuxième abeille ?	p. 3
Parc éolien : mise en service	p. 3
Centre Socio-Culturel PM	p. 3
Accueil périscolaire	p. 4
Boîte à dons	p. 4
Plan d'Alerte et d'Urgence	p. 5
Octobre Rose	p. 6
<b>Parole aux Associations</b>	
Familles rurales	p. 6
Comité des fêtes de Thorigny	p. 6
APE Usseau	p. 7
Comité des fêtes d'Usseau	p. 7
L'Assoce aux Meeples	p. 7
FC Usseau 79	p. 8
AAPPMA – La Truite d'Usseau	p. 8
ACCA Usseau	p. 9
Création nouvelle association	p. 9
A vos agendas...	p. 9
Halloween	p. 10
<b>Veille et Proposition</b>	p. 10
<b>Vivre ENSEMBLE</b>	
Fête des voisins	p. 11
Nouveaux arrivants	p. 11
<b>Zoom sur ...</b>	p. 12

## Le Mot du Maire

Les quatre mois passés ont été riches d'événements sur notre commune.

En effet en mai 2023, M Sébastien DUGLEUX, tête de liste d'opposition, comme certains aiment bien le faire entendre, a démissionné. Remplacé par un nouveau conseiller dans la foulée, nous avons eu en septembre la démission de M Philippe Teillet. Par voie de presse, on peut lire dans le Courrier de l'ouest que le conseil municipal est désormais sans opposition. Cependant la liste « Val du Mignon, Agissons et partageons » est toujours constituée de 4 élu(e)s ; « l'opposition » étant « portée » par une personne, on peut penser qu'avec les trois représentants actuels et prochainement la nouvelle remplaçante, nous serons dans une nouvelle ambiance plus sereine...

**Les 16 et 17 juin**, nous subissons un séisme d'une magnitude estimée entre 5,3 et 5,8! notre terre a tremblé ainsi que nos maisons ; chacun d'entre nous a cherché durant ce laps de temps, l'origine de l'événement : un avion s'était écrasé ? une bombe avait explosé ? Chacun a voulu identifier le bruit et donner une image à ses propres craintes...

Près de 130 habitations ont été impactées plus ou moins fortement sur notre commune ; côté patrimoine communal, l'église d'Usseau et le château d'Olbreuse ont été ébranlés. Immédiatement, les élu(e)s et les secrétaires ont tenu des permanences, compilé vos sinistres pour répondre aux dossiers Catastrophe Naturelle. Ne voyant pas l'état « **CATNAT** » (**CAT**astrophes **NAT**urelles) nous être accordé, 7 collègues maires et moi-même, avons envoyé deux courriers aux ministres de notre gouvernement, répondu aux reporters TV et Radios. A ce jour, nous savons qu'il y aura une commission sur la première quinzaine d'octobre. Nous espérons que nous ferons partie des communes reconnues. Toutes les personnes qui se sont fait connaître en mairie, recevront un mail d'information dès que nous en saurons plus.

Juillet, quant à lui, mois des émeutes dans les grandes villes de France, a été aussi un mois particulier pour la collectivité et les élu(e)s. Trois plaintes ont été déposées en gendarmerie par les élus, la première pour divulgations de documents soumis à discrétion, la seconde pour une lettre anonyme reçue par un d'entre nous et la troisième pour commentaires faux et injurieux sur une activité tenue par un élu.

Tristement ce type d'action se généralise dans nos communes, le maire de St SYMPHORIEN a porté plainte pour diffamation (**définition** => « La diffamation consiste à affirmer un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération d'une personne. Peu importe que le fait en question soit vrai ou faux, mais il doit être suffisamment précis pour pouvoir faire l'objet d'une vérification »)

Heureusement, des animations ont égayé l'été :

- le spectacle 5ème saison en hommage au groupe QUEEN en juin,
- La fête nationale le 14 juillet
- En août, le groupe GALAXY, chants et chorégraphies de jeunes enfants nous ont transporté avec légèreté à travers leur univers musical
- Également en juillet/août, les Marchés Nocturnes de Thorigny s/Mignon et les spectacles équestres CABAllicare à la Gaubertière.

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé bénévolement pour la mise en place de ces événements !

Marie-Christelle BOUCHERY, Maire

## Comptes rendus ...

du 15 mai 2023

**Etai**ent présents : 14 élus / **Etai**ent absents excusés : 5 élus / **Etai**ent absents non-excusés : 0 élu / **Etai**ent représentés : 3 pouvoirs.

- ❖ **Avis sur le PLUI-D**
- ❖ **Convention de participation au festival 5<sup>ème</sup> Saison 2023**
- ❖ **Attribution de parcelles communales**
- ❖ **Convention de financement du Centre Socio-Culturel**
- ❖ **Création Commission MAPA**

du 26 juin 2023

**Etai**ent présents : 13 élus / **Etai**ent absents excusés : 6 élus / **Etai**ent absents non excusés : 0 élu / **Etai**ent représentés : 3 pouvoirs.

- ❖ **Institution de la Taxe d'Aménagement, fixation du taux et institution d'exonération**
- ❖ **Modification des statuts du SIVOM**
- ❖ **Acquisition gratuite de parcelles**
- ❖ **Création d'un emploi permanent d'agent d'animation**
- ❖ **Vente de bois sur pied et en vrac**
- ❖ **Vente de moellons**

du 17 juillet 2023

**Etai**ent présents : 10 élus / **Etai**ent absents excusés : 9 élus / **Etai**ent absents non excusés : 0 élu / **Etai**ent représentés : 6 pouvoirs.

- ❖ **Décision modificative budgétaire n°2**
- ❖ **Approbation du plan de financement projet d'investissement n°232**

**Pour information :** Toutes les informations détaillées sont disponibles dans les procès-verbaux des conseils disponibles en affichage publique et/ou sur le site internet de la commune.

## ACTUS DU MOMENT

### Création d'une Commission Atlas de la Biodiversité



La connaissance, la préservation du patrimoine naturel et la sensibilisation des habitants et visiteurs sont au cœur des missions du Parc naturel régional du Marais Poitevin.

C'est une véritable ingénierie technique et administrative qui est mise à leur disposition. Un Atlas de la Biodiversité Communale permet à une commune ou à plusieurs, comme c'est ici le cas, de connaître, préserver et valoriser son patrimoine naturel. C'est une excellente base pour construire un véritable dialogue entre les élus locaux, les gestionnaires d'espaces naturels, les citoyens, les acteurs socio-économiques et experts scientifiques et associatifs autour de la question fondamentale de la préservation de notre biodiversité locale.

Dans le cadre du développement de cette biodiversité au niveau local, il nous est proposé de constituer une commission animée par les services du Parc Naturel Régional qui devra être composée à minima de :

- 2 élus municipaux
- un membre de l'association des parents d'élèves
- un membre de l'association des aînés
- un représentant des chasseurs et pêcheurs de la commune
- **Pour la participation des enfants** : un référent du Conseil Municipal des Enfants ou un délégué de l'accompagnement à la scolarité.
- Et de toute autre personne que la commune voudra associer.



Nous faisons donc appel aux personnes qui seraient intéressées par cette commission et nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat de la mairie pour vous faire connaître. Nous vous remercions pour votre implication future.



**APIcité** : Label des communes qui préservent les abeilles. Son but ? Mettre en lumière les actions pour préserver les abeilles domestiques et les insectes pollinisateurs sauvages. Accordé pour deux ans, ce label valorise les politiques locales qui protègent les pollinisateurs. Cette distinction est aussi une incitation à poursuivre un projet municipal cohérent et à développer les bonnes pratiques, en faveur des abeilles domestiques, des pollinisateurs sauvages, de la biodiversité et plus généralement de la qualité de vie des habitants.

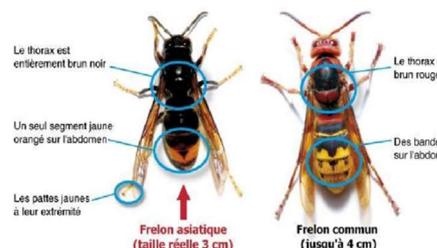
### Objectifs

- Démarche reconnue :  => C'est le cas de Val du Mignon
- Démarche remarquable :  => C'est le nouvel objectif de Val du Mignon. Une des modalités réside dans la reconnaissance et impitoyables des ruchers. un piégeage raisonné des frelons asiatiques - prédateurs

### Cette lutte contre l'envahisseur passe par son identification :

Le frelon asiatique est un gros insecte (un hyménoptère) à pattes jaunes avec des ailes brunes et des tâches orange sur la tête et l'abdomen. Bien qu'il paraisse gros, il est en réalité plus petit que notre frelon local. Pour être certain de ne pas vous tromper de frelon, l'asiatique a un signe distinctif spécifique : il a le thorax brun noir et le quatrième segment est presque entièrement jaune orangé.

Les ouvrières mesurent 20 à 25 mm et les reines jusqu'à 35 mm



### Cycle

En février-mars, c'est la fin de l'hibernation ; les reines fondatrices commencent un nouveau nid. Elles pondent et veillent leurs premières larves qui deviennent des ouvrières et qui ensuite développent le nid.

En mai, les premières ouvrières s'activent à développer le nid. En juillet c'est l'apogée jusqu'en septembre/octobre où les reines et les mâles quittent le nid, celui-ci « s'éteignant » dans les semaines suivantes.

A l'automne, lorsque reines et mâles quittent le nid, les reines, fécondées, partent hiberner. Les mâles ne reviendront pas, car ils ne survivront pas à l'hiver. Au printemps suivant, les reines construisent un nouveau nid et reproduisent le cycle. C'est le moment propice pour les piéger et jusqu'en automne ... (Voir Comm'une infos n°2).

## Parc éolien : mise en service



Le parc éolien de Breuillac a été inauguré le 5 avril dernier. La période de rodage des installations a duré jusque fin juin.

En juillet, alors que la mise en production commençait, des problèmes techniques ont provoqué l'arrêt des éoliennes. Ces dysfonctionnements ont affecté un disjoncteur haute tension et un transformateur. Les réparations nécessaires ont retardé la production. Des problèmes d'approvisionnement en éléments techniques indépendants des services de VALECO en sont à l'origine. Depuis début septembre la production a pu reprendre normalement.

Des mesures acoustiques sont en place actuellement, ceci afin d'effectuer les réglages nécessaires.

## Centre Socio-Culturel du Pays Mauzéen



### LE CENTRE SOCIOCULTUREL DU PAYS MAUZEEN VA SOUFFLER SES TRENTE ANS EN 2024, MAIS ...

A la veille de célébrer ses trente ans d'existence, le Centre Socioculturel - association à but non lucratif - couvre 11 communes où est mis en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population du territoire : le Pays Mauzéen (plus de 11 500 habitants) auquel appartient Val du Mignon, va-t-il réussir à prendre le virage ?

En mars 1994, lorsqu'il a vu le jour, il ne s'adressait qu'aux habitants de Mauzé sur le Mignon.

Puis au fil des années, entre 1995 et 2006, d'autres communes ont adhéré avec la mise en œuvre du Relais d'Assistantes Maternelles, du Centre de loisirs du « mercredi/jeudi » et des « petites & grandes vacances », de l'Espace Jeunes & de « l' Espace Emploi ».

Ce n'est qu'en 2010, qu'une participation de toutes les communes au financement structurel a été décidée. Les communes ont alors négocié pour accepter de s'engager. C'était une première étape.



Mais ce financement n'était pas en adéquation avec le coût des prestations proposées et à ce jour il n'a jamais été réajusté, d'où l'impérieuse nécessité actuellement de le faire.

Avec l'augmentation de la pression financière, des charges, l'évolution des salaires par suite d'une nouvelle convention collective, la structure est fortement touchée et sa stabilité financière, compromise. Cela fait déjà deux années consécutives que l'équilibre financier n'est pas atteint. Si nous n'arrivons pas à relever le défi, cela signifie que les activités pourraient diminuer, voire disparaître (accueil de loisirs Enfance/Jeunesse, animation jeunesse, animation culturelle, etc....)

Rappelons que ces activités sont là pour favoriser le lien entre les habitants.

Pour réussir à passer ce cap difficile, le Centre socioculturel a déjà commencé à augmenter les tarifs auprès des habitants : adhésions, centres de loisirs, activités. Les partenaires sociaux alertés par nos difficultés C.A.F. & M.S.A. se sont engagés à nous apporter leur soutien.

Une « table ronde » des communes du Pays Mauzéen doit se réunir prochainement afin de déterminer les actions (vocation sociale, culturelle et éducative) du Centre socioculturel en réponse aux préoccupations des habitant(e)s.

## Accueil périscolaire

La rentrée scolaire est faite ... en route pour une nouvelle année de travail et de convivialité.

L'organisation de la garderie a connu quelques changements. Nous regrettons le départ de la personne qui avait la charge de ce service. Son départ n'est pas lié à un manque de professionnalisme, mais au fait qu'elle n'était pas titulaire du diplôme nécessaire à la direction de cette entité.



La dérogation qui nous était accordée depuis plusieurs années concernant la direction de l'accueil périscolaire n'a pas été reconduite cette année malgré notre insistance auprès de l'administration.

Nous avons donc été dans l'obligation de recruter une personne répondant aux critères imposés par la préfecture et titulaire du diplôme requis.

Cette personne devrait rejoindre notre équipe éducative début décembre.

L'accueil des enfants est assuré par une personne qui couvre cette période de transition, Mme BORGES, qui semble elle aussi très appréciée des enfants. Elle assure d'ores et déjà, la préparation du Marché de Noël.

Le projet éducatif devrait s'orienter vers la tenue des jeux olympiques en France. Les enfants auront tout le loisir de décliner ce thème sous la forme qui leur conviendra : dessins, chansons, créations ... A nous tous de faire de ce lieu un endroit où il fait bon vivre...

## Boîte à dons

**QUI SUIS-JE ????**

**PRENEZ, ECHANGEZ, PARTAGEZ, DONNEZ, LUTTEZ CONTRE LE GASPILLAGE, LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Localisée dans une partie de l'ancienne caserne des pompiers, jouxtant le stade de football et le City Park, j'ai vu le jour en mars 2023. Initiée par le Centre Socioculturel avec l'appui d'habitants bénévoles, j'ai pris possession du lieu mis à disposition gracieusement par la Mairie de Val du Mignon. Je suis devenue l'endroit où l'on vient déposer et/ou prendre.

Cet espace de partage favorise la circulation des objets, limite les déchets et participe à plus de solidarité.

**NE JETEZ PLUS DONNEZ ...**



Un objet donné est un objet de moins à la poubelle, de moins à recycler. Je donne, ce dont je n'ai plus l'utilité : Vaisselle, objets de décoration, appareils ménagers, mobilier, jeux et jouets, livres, matériel de puériculture, de jardinage, en un mot ce qui peut servir aux autres.



Tout ce qui est donné, doit être propre, en état de fonctionnement et non dangereux.

Pour les « **VOLUMINEUX** », je dépose une annonce avec mes coordonnées sur le panneau d'affichage et je traite directement avec les propriétaires.

Pour les vêtements, le linge de maison, propres et également en bon état, ils sont conservés à la boîte à dons environ une dizaine de jours et sont ensuite collectés pour être distribués, lors des grafiteries organisées par le Centre Socioculturel du Pays Mauzéen chaque saison : automne, hiver, printemps & été.

Très vite, je suis aussi devenue et deviens un endroit où l'on se croise, se parle, où l'on vient des villages environnants des Deux-Sèvres mais aussi de Charente-Maritime, où l'on se rencontre autour de projets petits ou grands, personnels ou collectifs. Des habitantes et habitants qui éprouvent du plaisir à se retrouver et n'hésitent pas à assurer ouverture et fermeture du local, rangement, aménagement, tri, propreté, etc.

Plus d'une dizaine d'habitant(e)s bénévoles œuvrent et souhaitent poursuivre cette dynamique en continuant à faire vivre ce lieu d'échanges, en proposant des ateliers en lien avec vos besoins.

Ceux-ci seront animés par Bénédicte accompagnatrice socioprofessionnelle avec le soutien des bénévoles et d'intervenants extérieurs, selon les thématiques.

**JE SUIS « LA BOÎTE A DONS » INSTALLEE DANS LA COMMUNE DE VAL DU MIGNON POUR VOUS HABITANTES & HABITANTS DE TOUS AGES ET JE VOUS ATTENDS AVEC LES BENEVOLES.**

## *Plan d'Alerte et d'Urgence Communal*



Le Plan d'Alerte et d'Urgence a été créé au profit des personnes vulnérables en cas de risques exceptionnels. Ce dispositif d'alerte ponctuelle à l'attention de la population fragile est prévu par le Code de l'Action Sociale et des Familles. Selon l'article L121-6-1, le Maire a l'obligation d'établir un registre nominatif de ces personnes.

Au vue du contexte sanitaire actuel, il est d'autant plus primordial d'être présent et mobilisé pour soutenir ces personnes.

### Qui peut s'inscrire ?

Ce registre permet de recenser :

- Les personnes de plus de 65 ans,
- Les personnes de plus de 60 reconnues inaptes au travail,
- Les personnes handicapées,
- Les personnes vulnérables (isolées, sous traitement médical, femmes enceintes...).

### Pourquoi s'inscrire ?

En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence communal (canicule, grand froid, etc), les personnes figurant sur ce registre seront contactées par téléphone, en toute confidentialité, par des élus de Val-du-Mignon. Des conseils élémentaires leur seront prodigués. En cas de non-réponse, les personnes à contacter en cas d'urgence seront prévenus. Le registre est également transmissible au préfet.

### Comment s'inscrire ?

L'inscription est gratuite et peut se faire par la personne concernée, par son (sa) représentant(e) légal(e), ou par un tiers (intervenant médico-social, entourage, parent, ami). Si cette situation vous concerne ou concerne l'un de vos proches, n'hésitez pas procéder à l'inscription.

Les bulletins d'inscription sont disponibles au secrétariat de la mairie et sont à remettre :

- au secrétariat de la mairie, Place Pierre Rousseau, Usseau, 79210 VAL-DU-MIGNON,
- par mail à l'adresse [secretariat@mairie-valdumignon.fr](mailto:secretariat@mairie-valdumignon.fr)

Les personnes inscrites ont un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations collectées.



Le mois du dépistage et des moyens pour lutter contre le cancer du sein. En France, le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme, il représente 33% des cancers féminins. 80% des cancers du sein se développent après 50 ans et l'âge médian du diagnostic est 64 ans.



L'homme, aussi, peut également développer un cancer du sein. Ces cas sont cependant rares, puisqu'ils représentent moins 1 % du nombre total de cancers du sein et plus fréquemment diagnostiqués après 60 ans.

**2023** voit Val du Mignon s'investir plus concrètement dans la mobilisation contre cette maladie, aux côtés de Santé Mauzé (association de professionnels de santé de Mauzé), devenu « **Octobre Rose Mauzé** » en 2019. Sur l'ensemble des week-ends d'Octobre, VAL du MIGNON organise le **28 octobre** :

une randonnée pédestre (5,5 kms)  doublée d'un circuit vélo(9,5 kms)...



(participation entièrement reversée l'association « OCTOBRE ROSE »).

Ouvertes à toutes et tous, et au tarif de 5€ - gratuit pour les moins de 10 ans à l'association mauzéenne), les « **Roses de VAL DU MIGNON** » fraîchement écloses, espèrent bien vous retrouver au départ à la **FERME GIRAUD à THORIGNY s/MIGNON à partir de 14h30** pour une manifestation conviviale.

## PAROLE AUX ASSOCIATIONS

### Familles rurales

#### Accompagnement à la scolarité

L'Accompagnement à la scolarité est une autre façon d'apprendre en dehors du cadre de l'école, avec des approches susceptibles de faciliter l'acquisition des savoirs.

Chaque mardi après la classe, l'accueil des enfants du CP jusqu'au CM2 est fait par des bénévoles pour un moment d'écoute, de disponibilité, de détente, de bonne humeur et de plaisir pour tous.

Après le goûter, les bénévoles aident aux devoirs. Ensuite, découverte de la nature en allant régulièrement dans notre « jardin magique ». Des activités sont proposées, jeux, livres, dessins, chants, travaux manuels, etc... Des intervenants viennent partager leur passion et des sorties familiales sont prévues.

Des formations sont organisées pour les bénévoles par la CAF.

L'adhésion au nom de Familles Rurales est de 35 € par famille, pour cette année.

#### Marche

Comme annoncé dans le précédent journal communal, une section marche est créée.

Lieu de rendez-vous : la salle polyvalente où vous pouvez nous rejoindre pour une promenade – balade le mercredi de 10 heures à 11 heures.

Renseignements et inscriptions : [Famillesrurales.Usseau@outlook.com](mailto:Famillesrurales.Usseau@outlook.com)

### Comité des fêtes de Thorigny



Malgré une météo un peu farceuse cet été, nous avons fait encore mieux qu'en 2022.

Le 5ème marché a été une soirée de folie avec plus de 2 000 personnes. Le temps était idéal pour venir passer la soirée à Thorigny s/Mignon avec le feu d'artifice pour remercier les visiteurs de leur fidélité.



Les 2 500 billets de tombola ont été vendus et nous avons pu offrir les billets du voyage en direct car les personnes étaient présentes.

Évidemment les commerçants sont prêts à continuer l'aventure et nous vous donnons déjà rendez-vous en juillet 2024.



Sur la fin d'année scolaire passée, l'Association des Parents d'Elèves organisait sa première collecte de papiers. Cette première expérience a été enrichissante même si elle était loin d'être à la hauteur de ce que nous espérions. 1,4 tonne collectée pour un objectif de 10 tonnes. Au vu de l'investissement conséquent que cela demande, l'APE a décidé de ne pas reconduire cette opération.

L'année s'est clôturée par la traditionnelle Kermesse, le samedi 1<sup>er</sup> juillet, sur le stade d'Usseau où vous avez été nombreux à participer. Le temps n'était pas au rendez-vous pour l'installation et en début d'après-midi, mais grâce au prêt de tivolis par l'association des Fiefs Viticoles de la Foye Monjault (que nous remercions sincèrement encore une fois), les parents ont pu être abrités et passés un moment agréable et convivial.

Nous tenons à vous rappeler que ces manifestations ne sont possibles qu'avec vos participations aux différents événements et/ou ventes tout au long de l'année. Merci encore pour votre participation et engagement auprès de notre association !

La nouvelle année a débuté par l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 3 octobre dernier. Des nouveaux parents nous ont fait le plaisir d'y participer. Le bureau voit l'entrée d'une membre active de l'année dernière et d'un nouveau parent : Président : Cyril CHAT, Vice-Présidente : Sandra GUY, Trésorière : Emilie VIVIER, Trésorière adjointe : Anne-Laure DUMAZERT, Secrétaire : Delphine MOLENAT, Secrétaire adjointe : Amandine GRIFFON.

Coté « événements », le début d'année va être riche avec :

- La vente de jus de pomme fabriqué par l'APE.
- La participation à la fête d'Halloween le 1<sup>er</sup> novembre.
- Une bourse puériculture, vêtements, jouets le 19 novembre à la salle des fêtes d'Usseau.
- Le marché de Noël le vendredi 15 décembre.

A long terme, vous pouvez d'ores et déjà réserver votre **samedi 29 juin pour notre Kermesse de fin d'année**.

## Comité des fêtes d'Usseau



Le 14 juillet 2023, le Comité Des Fêtes et des Loisirs USSEAU 79 et la municipalité de VAL DU MIGNON ont animé la soirée avec un cochon à la broche cuit au feu de bois et **DJ ANIMATION** avec environ 250 personnes pour admirer ce magnifique feu d'artifice...

## L'Assoce aux Meeples



**L'Assoce aux Meeples** vous propose de découvrir, jouer ou rejouer à jeux de société modernes de toutes sortes, du jeu de carte innovant au jeu de plateau stratégique en passant par les jeux d'ambiance et jeux abstraits.

Dans une ambiance conviviale et bon enfant, nous nous réunissons tous les jeudis soir à **la Ferme GIRAUD à partir de 20h15 à Thorigny sur le Mignon ...**

Tout le monde joue à partir de 16 ans.

Nous vous proposons également de nous retrouver à la salle polyvalente d'USSEAU, **le samedi 25 novembre à partir de 14h00** pour un après-midi jeux de société, gratuit et tout public.

Nous serons présents avec de nombreux jeux pour vous conseiller et vous expliquer les règles.

Alors n'hésitez pas : Venez jouer !





Nous rendons hommage à Mr Henri CHAUVINEAU Président fondateur du club en 1953-1954 décédé le 14 septembre 2023 à l'âge de 95 ans. Hommage également à Marie France qui nous a quitté trop jeune, elle œuvrait beaucoup au sein du club et lors des manifestations et était très appréciée. En 70 ans d'existence, le club a connu des hauts et des bas. Depuis quelques années nous n'avons plus d'équipes seniors mais notre école de foot reste le moteur de notre club.

En cette nouvelle saison, le club accueille une vingtaine d'enfants de 5 ans à 9 ans tous les mercredis au stade à 16h30 excepté pendant les vacances scolaires. Les entraînements sont encadrés par Michel, Jérôme et Christine. Le samedi matin des plateaux sont organisés par les clubs, deux rencontres ont déjà eu lieu à Usseau le samedi 7 octobre avec 12 équipes et le 14 octobre 8 équipes étaient présentes.

Pour les catégories supérieures de U13 à U17 le club fait partie du groupement Sud Deux Sèvres avec MAUZE et FRONTENAY avec deux entraînements sur leurs terrains le lundi et mercredi.



Nous organisons plusieurs manifestations Loto, Triathlon vente de calendriers. Un grand merci à tous nos sponsors pour leurs participations. Grace aux bénévoles, le club investit dans des équipements sportifs. Cette année le 2 septembre dernier, le club a organisé une sortie à Disneyland avec un bus de 72 personnes. Une journée mémorable pour les petits et les grands

Toutes personnes intéressées pour rejoindre le club peuvent se présenter le mercredi au stade ou bien contacter le président MR TURPAUD.

### Dates à retenir :

- LOTO en partenariat avec l' AAPPMA La Truite USSEAU et l' ACCA USSEAU, le week-end des 02 et 3 décembre à la FOYE MONJAULT
- Triathlon avec l'ACCA Usseau en juin ou juillet date non encore définie

## AAPPMA - La Truite d'Usseau

L'AAPPMA La Truite d'Usseau est une association qui a pour but de promouvoir la pratique de la pêche le long des 12 kilomètres du Mignon qui traverse la commune d'Usseau.

En lien avec la Fédération Départementale de Pêche et en partenariat avec les propriétaires riverains du Mignon, nous suivons l'évolution du milieu aquatique. Chaque année l'association pratique l'alevinage et permet ainsi par plusieurs lâchers de truites « fario » de réempoissonner cette rivière pour le plus grand plaisir des pêcheurs.

Cette pratique est hélas soumise aux aléas climatiques et au niveau de l'eau du Mignon. La gestion des niveaux est assurée par le Syndicat des Trois Rivières (Guirande, Courance, Mignon). Cet automne le syndicat intervient en amont du lieu-dit Verdaï sur le lit de la rivière afin de modifier la circulation de l'eau en réduisant par endroit la largeur du lit du mignon. Les remblais sont réalisés en enrochements calcaires adaptés au site. Ces travaux financés par le syndicat permettent de créer des niches et autres gravières sur plus ou moins 800m. Le piquetage a été réalisé avec des membres du bureau de l'AAPPMA. Nous espérons ainsi pouvoir conserver l'eau en période de fort étiage et limiter la mortalité du poisson.

L'AAPPMA a organisé une randonnée pédestre le dimanche 14 mai 2023 ; les participants y étaient nombreux (130) avec une météo clémente, pour le plus grand bonheur des marcheurs qui pour certains ont profité d'un repas sur place.

Pour information, la prise de carte est maintenant dématérialisée :

1. Ouvrir le site de la Fédération Nationale de Pêche ( [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr) )
2. Choisir La Truite d' Usseau dans la liste des associations agréées et suivre la procédure ...
3. Vous pouvez également vous rendre à BEAUVOIR s/NIORT chez Mr. A. FAUCHE – DEKRA AUTO CONTROLE ou contacter le président de l'association.

Financement de travaux : Réparation de la passerelle du barrage des pêcheurs par Mr F. CLUZEAU menuisier à USSEAU.

Manifestation à venir : **Loto les 2 et 3 décembre 2023 avec le foot et la chasse salle polyvalente de la FOYE MONJAULT.** Au plaisir de vous voir nombreuses et nombreux sur les bords du Mignon.

La saison de chasse a débuté le 10 septembre 2023, pour les 27 sociétaires de notre ACCA. Pour la deuxième année consécutive, dans le cadre d'un Groupement d'Intérêt Cynégétique, l'ACCA USSEAU et 7 autres ACCA et 2 chasses privées, la chasse de la perdrix grise est interdite et sera reconduite la saison prochaine.

En 2025, 2026 et 2027 il y aura un plan de chasse de mis en place en fonction du développement de l'espèce.

Tous les oiseaux réintroduits sur les huit mille hectares du GIC sont bagués et depuis cette année 23 oiseaux sur l'ensemble du territoire sont équipés d'une balise GPS ; Le tout suivi par le CNRS afin de voir l'évolution de la perdrix dans son élément naturel.

Cela fait partie des actions que nous avons mis en place en faveur de la biodiversité. Pour l'ACCA USSEAU 4 oiseaux sont équipés. Si vous trouvez un oiseau mort ou en difficulté merci de nous le signaler ou de nous rapporter la bague.

Manifestation pour 2023 : 2 et 3 décembre loto en partenariat avec le foot et la pêche.

Triathlon avec le foot début juillet 2024

## Création d'une nouvelle association



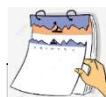
### Ses objectifs :

- Sensibilisation à la protection de l'environnement sur notre territoire
- Curiosité – Observation
- Conférences, ateliers, randonnées, expositions...
- Echanges – Transmission des connaissances et savoir-faire

Evénements communiqués via Panneau Pocket

Pour toutes questions, suggestions : contactez les par mail à l'adresse [traitdunionnature@gmail.com](mailto:traitdunionnature@gmail.com)

## A vos agendas...



Evénements	Organisé par	Lieu de l'événement	Date
LES ROSES DU MIGNON (PARTICIPATION OCTOBRE ROSE)	COMMUNE VAL DU MIGNON	FERME GIRAUD – THORIGNY S/MIGNON	28 octobre à partir de 14h30 Rando pédestre + rando cyclo
HALLOWEEN	COMMUNE VAL DU MIGNON / APE	Salle des fêtes USSEAU	1 <sup>ER</sup> novembre
COMMEMORATION 11 NOVEMBRE	COMMUNE VAL DU MIGNON Anciens combattants	Monuments aux morts des villages	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 9h THORIGNY S/ MIGNON</li> <li>• 9H30 PRIAIRES</li> <li>• 10H LA ROCHENARD</li> <li>• 11h USSEAU</li> </ul>
SOIREE ET APRES MIDI « JEUX »	L'ASSOCE AUX MEEPLES	Salle des fêtes USSEAU	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 24 novembre tournoi « AZUL »</li> <li>• 25 novembre</li> </ul>
BOURSE AUX JOUETS	ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES	Salle des fêtes USSEAU	19 novembre
LOTO	FC USSEAU / AAPPMA LA TRUITE USSEAU / ACCA USSEAU	LA FOYE MONJAULT	9 décembre
TELETHON 2024	COMITE DES FETES ET DES LOISIRS USSEAU – CENTRE SOCIO CULTUREL MAUZE	CENTRE CULTUREL MITARD – Place Pierre ROUSSEAU - USSEAU	9 décembre
MARCHE DE NOËL	COMITE DES FÊTES USSEAU / ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES / ECOLE d'USSEAU / FAMILLE RURALE	PLACE DU MARCHÉ USSEAU	Le 15 décembre 16 décembre 11h à 19h (Présence du Père Noël et manège gratuit pour tous)

Chaque événement sera publié en amont sur Panneau Pocket à la demande des organisateurs.



L'an dernier, la Commune de VAL DU MIGNON conjointement avec l'Association des Parents d'Elèves avaient proposé une animation **Halloween**, avec une balade à la tombée de la nuit et un concours de déguisements, suivi d'un repas festif.

Cette année, **le mercredi 1er novembre** nous vous proposons de venir avec vos plus effrayants déguisements pour partager un goûter et sortir dans les rues sombres de VAL DU MIGNON.



Nous commencerions par prendre des forces à la **salle des fêtes d'usseau vers 16H** autour de gâteaux et sucreries, suivis d'une sortie très horrifique au crépuscule.

Les rues concernées par la balade sont :

- ☞ Impasse du Fer forgé
- ☞ Rue du Tamaris
- ☞ Impasse des Rompeaux
- ☞ Impasse du Marronnier
- ☞ Rue du Lavoir
- ☞ Venelle sombre
- ☞ Rue Saint Pierre
- ☞ Rue du stade
- ☞ Rue des Allards
- ☞ Rue des écoles



Les petits monstres seront invités à sonner aux portes pour "**des bonbons ou un sort !**". Au retour : concours de déguisements, récompenses et apéritif offert par la Commune.

## VEILLE ET PROPOSITION

Compte tenu des nombreux mouvements observés ces derniers mois sur la liste Veille et Proposition, nous n'avons pas d'article de leur part à vous communiquer. Nous vous proposons donc un récapitulatif des membres du Conseil.

### DEMISSION ET REMPLACEMENT D'UN ELU A VAL DU MIGNON

Depuis la création de la commune nouvelle, la collectivité est dans la strate des communes de 1000 habitants et plus, le mode de scrutin pour les élections municipales comme 2020 est dit « scrutin proportionnel » et doit respecter la parité.

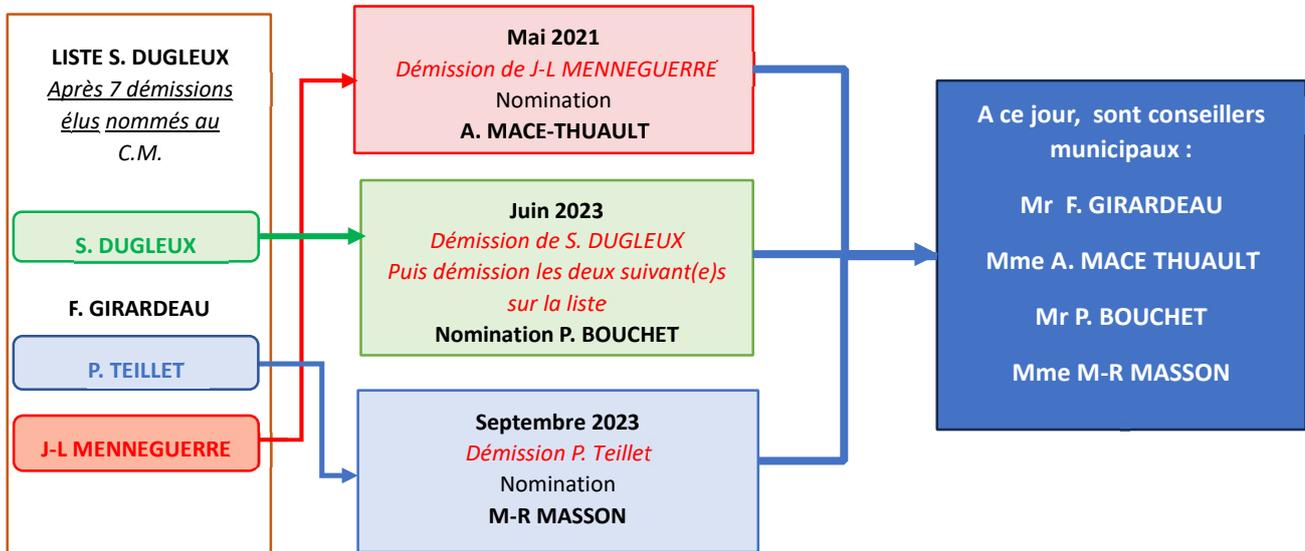
Depuis 2020, le conseil municipal est constitué de 15 élu(e)s de notre liste et 4 de la liste d'opposition. Lors d'une démission, le conseiller municipal démissionnaire est remplacé automatiquement par le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu (article L.270 du Code électoral ; CE, 16 janvier 1998, n°188892). La parité n'est pas exigée. Le maire convoque la personne concernée pour la prochaine réunion du Conseil Municipal. Le maire dresse un procès-verbal d'installation du nouveau conseiller qui a accepté de pourvoir la vacance du siège et procède à l'affichage de ce procès-verbal.

### A VAL DU MIGNON , qu'en est-il ?

Les élu(e)s de la liste de Mme Marie Christelle Bouchery sont au nombre de 15.

M.C. BOUCHERY / P. VIAUD / M. GRATALOUP / P. WIERZBICKI / M. LIXON / N. WIERZBICKI / C. AUDE /  
C. MOREAU / J. CONSTANTIN / F. GIBault / L. BERTHELOT / C. CHAT / S. LATROMPETTE / F. PETORIN / J.M. BERTAU

Les élu(e)s de la liste de M. DUGLEUX sont au nombre de 4. Les différentes démissions et remplacements sont expliqués ci-dessous.



## VIVRE ENSEMBLE



Le samedi 16 septembre, Antigny a vu ses habitants se réunir pour un moment festif et convivial. Une bonne cinquantaine de personnes ont profité de la météo clémente et de l'apéro servi dès midi. Ils ont partagé autour des tables dressées par Claudine, Marie Do et Jean Marie BERTAU, les salades en tout genre, les cakes (super bons !), les spécialités du pays (farci, terrines), des desserts de toutes sortes.

Bref le déjeuner s'est terminé vers 15h. Quelques belotes et pétanques plus tard, il était temps de se remettre à table (si...si... !) pour déguster les mogettes sur de grandes tartines de pain de campagne grillées et beurrées. Pas vraiment diététique mais tellement bon !!! Merci à nos hôtes et à notre hôte, pour ce moment sympa.

### Fête des voisins

### Nouveaux arrivants



Vous êtes arrivés, votre famille et vous, à VAL DU MIGNON, en 2023... Vous faites partie des nouveaux habitants de la commune ...

Faites-vous connaître auprès de notre secrétariat (05 49 04 85 16) afin que nous puissions vous rencontrer et vous inviter autour d'un verre de l'amitié en fin d'année.



# ZOOM SUR ... LES INFORMATIONS DITES « CITOYENNES »

A la lecture du Facebook informations citoyennes, quelques précisions utiles au plus près de la réalité des faits.

**L'augmentation des taux d'imposition** de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties votée en mai 2023 par la commune résulte en même temps d'une meilleure cohérence communale depuis le regroupement des communes Priaires, Usseau et Thorigny qui avaient des taux différenciés, mais aussi d'une meilleure cohérence territoriale à l'échelle des communes avoisinantes sans oublier d'une part un moyen de faire face d'une part à la suppression de la taxe d'habitation qui était une source de revenus importantes pour les communes et d'autre part à la baisse des dotations de l'état. Il convient de rajouter que l'augmentation que chaque citoyen a pu constater cette année sur ses impôts fonciers relève de la hausse des valeurs locatives qui font l'objet d'une revalorisation annuelle forfaitaire de l'Etat. Pour 2023 cette hausse de 7.1% est la plus importante depuis le début du siècle.

**Une trésorerie en berne** et un trou de 240000€. Il convient de préciser que le trou n'en est pas un puisqu'il s'agissait d'une erreur de saisie et d'imputation dans la reprise du résultat d'investissement sur **le budget primitif** ce qui par conséquent n'a aucune incidence **sur le budget principal**. La DGFIP dans son rôle de contrôleur des finances publiques demande une décision modificative pour réaffecter cette somme ou il convient. Ce Prévisionnel de 240000€ répond au projet de sécurisation de l'école par emprunt.

**Le projet de réhabilitation de l'école et de la création de la micro-crèche** est porté avec ferveur par la municipalité qui est toujours dans l'attente d'une réponse des services de l'état quant aux fouilles qui sont un préalable à l'ouverture du chantier. Les demandes ont été renouvelées au printemps et cet été, accompagnées d'un courrier pour justifier de l'urgence de la procédure, afin que la commune puisse poursuivre l'avancée de ce dossier. Elles sont pour l'instant restées lettre morte dans la mesure où trop peu d'agents de l'état sont disponibles pour effectuer ces fouilles. Le budget **prévisionnel** autour de ce projet qui a été remis par le cabinet d'architecte en charge du dossier était initialement de 4M d'euros, les élus conscients de ce que la commune peut supporter comme emprunt ont alors demandé aux architectes de revoir le projet afin qu'il soit soutenable pour le budget communal sans qu'il soit porté atteinte à la création de la Crèche. Les Architectes ont planché en collaboration avec les élus ils ont ainsi revu leur copie pour proposer un budget de 2M d'euros. Un budget prévisionnel est un outil de travail qui permet de confronter les chiffres avec la réalité et par conséquent il peut être réajusté.

**Une procédure « ICatNat » pour le « retrait et gonflement des argiles »** suite aux sécheresses a bien été déposée sur la plateforme dédiée par la mairie. Cependant il convient de préciser que la décision n'est pas du ressort des élus et que nous n'avons reçu que trois témoignages d'administrés concernés par ces dommages sur leurs bâtiments à la suite des sécheresses répétées.

## Information officielle

Actuellement, les informations qui concernent notre commune ne transitent que par 3 canaux identifiés et validés :

1. Le site INTERNET de la commune «<https://www.mairie-valdumignon.fr>»
2. L'application «**PanneauPocket**» sur vos téléphones
3. Le **Facebook** « Mairie de Val-du-Mignon » avec son logo « entre plaines et marais »



### MAIRIE DE VAL DU MIGNON

Place Pierre Rousseau - USSEAU  
79210 VAL DU MIGNON  
Tél. : 05.49.04.85.16  
Courriel : [secretariat@mairie-valdumignon.fr](mailto:secretariat@mairie-valdumignon.fr)  
Site : [www.mairie-valdumignon.fr](http://www.mairie-valdumignon.fr)

Retrouvez-nous sur



### HORAIRES D'OUVERTURE DES MAIRIES

**USSEAU :** Lundi => 10h à 12h  
Mardi / Mercredi => 15h à 18h  
Vendredi => 10h à 12h  
**PRIAIRES :** Rendez-vous sur demande  
**THORIGNY /M.:** Rendez-vous sur demande

Siège : Mairie Val-du-Mignon – Tél : 0549048516 – Email : [secretariat@mairie-valdumignon.fr](mailto:secretariat@mairie-valdumignon.fr)

Directrice de publication : M-Christelle BOUCHERY – Rédactrice en chef : Monique GRATALOUP – Composition : Cyril CHAT – Crédits photos et rédacteurs : M-Christelle BOUCHERY, Monique GRATALOUP, Myriam LIXON, Jocelyne CONSTANTIN, Pascal WIERZBICKI, Cyril CHAT, Aurélie THUAULT